

---

# États financiers de Dystrophie musculaire Canada

31 mars 2020

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État des produits et des charges	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes annexes	7-16

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Dystrophie musculaire Canada,

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Dystrophie musculaire Canada, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dystrophie musculaire Canada au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, Dystrophie musculaire Canada tire des produits de campagnes et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de Dystrophie musculaire Canada et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits tirés des campagnes et des dons comptabilisés, de l'insuffisance (l'excédent) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 mars 2020 et 2019, et de l'actif net aux 1<sup>er</sup> avril et aux 31 mars 2020 et 2019. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Dystrophie musculaire Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Dystrophie musculaire Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Dystrophie musculaire Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Dystrophie musculaire Canada.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Dystrophie musculaire Canada.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Dystrophie musculaire Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Dystrophie musculaire Canada à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 11 septembre 2020

# Dystrophie musculaire Canada

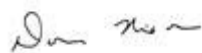
## Bilan

Au 31 mars 2020

		2020	2019
	Notes	\$	\$
			(note 18)
<b>Actif</b>			
Actifs à court terme			
Trésorerie		905 547	1 517 597
Liquidités soumises à restrictions	2	340 224	372 506
Placements à court terme	3	941 560	864 120
Sommes à recevoir		774 488	364 985
Charges payées d'avance et fournitures		332 064	234 205
		<b>3 293 883</b>	3 353 413
Placements à long terme	4	8 287 109	8 227 170
Immobilisations	5	136 186	160 489
		<b>11 717 178</b>	11 741 072
<b>Passif</b>			
Passifs à court terme			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	597 283	439 636
Engagements relatifs à des commandes		391 838	294 693
Produits constatés d'avance	7	359 978	151 280
Incitatifs à la location reportés	17	27 212	27 212
Engagements au titre des subventions de recherche	16	1 238 440	300 000
		<b>2 614 751</b>	1 212 821
Incitatifs à la location reportés à long terme	17	102 401	129 613
Engagements à long terme au titre des subventions de recherche	16	569 500	258 333
		<b>671 901</b>	387 946
Apports reportés	6		
Recherche neuromusculaire		909 447	1 407 385
Services		1 687 596	1 528 661
Sensibilisation et information		376 698	271 684
Subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique		111 195	202 063
		<b>3 084 936</b>	3 409 793
		<b>6 371 588</b>	5 010 560
Engagements	13		
<b>Actif net</b>			
Actif net reçu à titre de dotation		992 909	950 691
Actif net investi dans des immobilisations		136 186	160 489
Actif net non affecté		4 216 495	5 619 332
		<b>5 345 590</b>	6 730 512
		<b>11 717 178</b>	11 741 072

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,



\_\_\_\_\_, administrateur



\_\_\_\_\_, administrateur

**Dystrophie musculaire Canada**  
**État des produits et des charges**  
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	Notes	2020 \$	2019 \$ (note 18)
<b>Produits</b>			
	6 et 8		
Campagnes et dons		7 585 135	7 740 931
Autres produits		1 340 769	1 191 581
		<b>8 925 904</b>	8 932 512
Revenu de placement et produits divers		462 130	409 521
		<b>9 388 034</b>	9 342 033
<b>Charges</b>			
Collecte de fonds	8	2 387 697	2 425 343
Soutien des activités de collecte de fonds	9	1 683 181	1 534 515
		<b>4 070 878</b>	3 959 858
Soutien au bénévolat et gouvernance		309 570	287 756
		<b>4 380 448</b>	4 247 614
Excédent des produits sur les charges, avant les programmes et les services		<b>5 007 586</b>	5 094 419
<b>Programmes et services</b>			
	8		
Programmes de recherche		2 034 022	1 142 189
Services		2 443 018	1 918 371
Sensibilisation et information		1 190 638	975 284
Autres programmes	9	351 693	316 972
Soutien des activités de services	9	209 367	194 533
		<b>6 228 738</b>	4 547 349
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous		<b>(1 221 152)</b>	547 070
Amortissement des immobilisations		<b>(60 152)</b>	(93 781)
Perte à la cession d'immobilisations		-	(53 454)
Honoraires de gestion de placements		<b>(64 808)</b>	(39 111)
Variation de la juste valeur des placements		<b>(38 810)</b>	258 424
<b>(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice</b>		<b>(1 384 922)</b>	619 148

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**Dystrophie musculaire Canada**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	Investi dans les priorités approuvées par le conseil	Reçu à titre de dotation	Investi dans des immobi- lisations	Non affecté	2020 Total
Note	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	-	950 691	160 489	5 619 332	6 730 512
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	-	-	(60 152)	(1 324 770)	(1 384 922)
Investi dans des immobilisations	-	-	35 849	(35 849)	-
Virement interfonds	10	42 218	-	(42 218)	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	-	992 909	136 186	4 216 495	5 345 590

	Investi dans les priorités approuvées par le conseil	Reçu à titre de dotation	Investi dans des immobi- lisations	Non affecté	2019 Total
Note	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	983 085	909 300	210 306	4 008 673	6 111 364
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	-	-	(93 781)	712 929	619 148
Perte à la cession d'immobilisations	-	-	(53 454)	53 454	-
Investi dans des immobilisations	-	-	97 418	(97 418)	-
Virement interfonds	10	(983 085)	41 391	941 694	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	-	950 691	160 489	5 619 332	6 730 512

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Dystrophie musculaire Canada

### État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	<b>2020</b>	2019
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
		(note 18)
<b>Activités d'exploitation</b>		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	<b>(1 384 922)</b>	619 148
Variation des liquidités soumises à restrictions	<b>32 282</b>	140 337
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<b>60 152</b>	93 781
Perte à la cession d'immobilisations	-	53 454
Variation de la juste valeur des placements – profit réalisé	<b>(235 938)</b>	(469 798)
Variation de la juste valeur des placements – perte latente	<b>274 748</b>	211 374
	<b>(1 253 678)</b>	648 296
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des sommes à recevoir	<b>(409 503)</b>	(28 997)
Augmentation des charges payées d'avance et fournitures	<b>(97 859)</b>	(117 187)
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	<b>157 647</b>	63 082
Augmentation (diminution) des engagements relatifs à des commandes	<b>97 145</b>	(16 402)
Augmentation (diminution) des produits constatés d'avance	<b>208 698</b>	(18 908)
(Diminution) augmentation des incitatifs à la location reportés	<b>(27 212)</b>	127 539
Augmentation (diminution) des engagements au titre des subventions de recherche	<b>1 249 607</b>	(160 000)
Diminution des apports reportés	<b>(324 857)</b>	(271 985)
	<b>(400 012)</b>	225 438
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de placements	<b>(176 189)</b>	(144 077)
Acquisition d'immobilisations	<b>(35 849)</b>	(97 418)
	<b>(212 038)</b>	(241 495)
Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	<b>(612 050)</b>	(16 057)
Trésorerie au début de l'exercice	<b>1 517 597</b>	1 533 654
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>905 547</b>	1 517 597

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



### Nature des activités

Dystrophie musculaire Canada est enregistrée comme organisme de bienfaisance sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. À ce titre, Dystrophie musculaire Canada n'est assujettie à aucun impôt sur le revenu fédéral ou provincial, conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le 28 août 2014, Dystrophie musculaire Canada s'est vu accorder une prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Il s'agit d'un organisme national sans but lucratif œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies neuromusculaires et à la recherche de traitements en vue de vaincre ces maladies. Dystrophie musculaire Canada soutient l'autonomie de ces personnes au Canada et leur participation à la vie collective et favorise leur participation aux décisions qui les concernent et aux actions qui visent le changement social.

### 1. Résumé des principales méthodes comptables

#### *Base d'établissement*

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et selon les principales méthodes comptables décrites ci-après.

#### *Comptabilité par fonds*

Les présents états financiers comprennent les catégories de fonds suivantes :

- Reçu à titre de dotation – comprend les dons que Dystrophie musculaire Canada doit conserver de manière permanente ainsi que le revenu de placement tiré de ces fonds.
- Investi dans des immobilisations – reflète les montants qui ont été affectés à l'acquisition d'immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé.
- Non affecté – comprend le total de l'excédent net des produits d'exploitation sur les charges d'exploitation.
- Investi dans les priorités approuvées par le conseil – reflète les montants qui ont été affectés aux priorités liées à l'élaboration d'un plan stratégique et d'une stratégie commerciale, à la mise à jour du site Web et aux initiatives se rapportant aux soins respiratoires.

#### *Trésorerie et liquidités soumises à restrictions*

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes bancaires. Les liquidités soumises à restrictions comprennent les montants déposés dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario qui proviennent d'activités liées au jeu et d'autres fonds destinés à des fins particulières.

#### *Constatation des produits*

Dystrophie musculaire Canada comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges qui leur sont associées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont constatées comme un accroissement direct de l'actif net.

Le revenu de placement, y compris le produit d'intérêts, est constaté dans les produits lorsqu'il est gagné. Les revenus de placement attribués aux actifs reçus à titre de dotation sont constatés à titre de revenus non affectés. L'excédent des revenus de placement attribués aux fonds de dotation sur les dépenses de l'exercice est ajouté aux fonds de dotation. Les dons de primes d'assurance sont constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

### 1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### *Constatation des produits (suite)*

Les fonds reçus relativement aux événements qui n'ont pas eu lieu sont inscrits à titre de produits constatés d'avance et sont comptabilisés à titre de produits lorsque ces événements ont lieu.

Les subventions gouvernementales non affectées sont incluses dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

#### *Ventilation des charges*

Dystrophie musculaire Canada mène ses activités dans la recherche, le soutien et la promotion, le financement de matériel, ainsi que dans la sensibilisation et l'information du public. Les coûts de chaque service comprennent les frais de personnel, de locaux et d'autres frais directement liés à la prestation de ce service.

Des charges ont été imputées aux programmes et services, aux collectes de fonds ou à l'administration, selon l'activité à laquelle les charges se rapportent. Les charges se rapportant à plus d'une activité sont ventilées selon une formule préétablie, que la direction examine de manière continue. Ainsi, certains salaires et avantages sont ventilés en fonction du pourcentage du temps consacré et estimé par la direction et certaines charges d'exploitation sont ventilées en fonction de la surface utilisée par chaque unité fonctionnelle. Les frais des services centraux sont ventilés entre les programmes et services de collecte de fonds en fonction de leur utilisation estimative.

#### *Subventions de recherche*

Les engagements au titre des subventions de recherche, qui sont payables sur un nombre d'années déterminé, sont présentés dans les charges de l'exercice au cours duquel le conseil approuve l'engagement.

Les engagements pris dans le cadre de ces partenariats de recherche s'adressent directement aux établissements qui soutiennent l'activité de recherche.

#### *Immobilisations*

Les immobilisations, qui sont initialement inscrites au prix coûtant, sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Technologies de l'information	20 %
Mobilier et matériel	20 %
Améliorations locatives	sur la durée du contrat de location

Dystrophie musculaire Canada évalue régulièrement la valeur comptable de ses actifs à long terme. Si les actifs à long terme n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour Dystrophie musculaire Canada, l'excédent de leur valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des produits et des charges.

#### *Contrats de location, charges locatives et incitatifs à la location reportés*

Les contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation, les paiements de loyers étant comptabilisés initialement dans l'état des produits et des charges et rajustés selon une formule linéaire sur la durée du contrat de location visé. L'écart entre les paiements de location versés aux termes du contrat de location et les loyers comptabilisés selon une formule linéaire est inscrit dans les incitatifs à la location reportés. Les incitatifs à la location sont reportés et amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

### 1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### *Apports sous forme de biens et services*

Les bénévoles font largement don de leur temps pour aider Dystrophie musculaire Canada à mener ses activités. Comme il est difficile de déterminer la juste valeur de ces apports en temps, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports sous forme de biens et de dons en nature, dont la juste valeur a été établie et pour lesquels des reçus ont été émis, sont comptabilisés à la juste valeur au moment où ils sont reçus.

#### *Instruments financiers*

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur. Par la suite, Dystrophie musculaire Canada évalue la totalité de ses actifs financiers et de ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court terme et à long terme qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont portées à l'état des produits et des charges.

Les actifs financiers, autres que ceux évalués à la juste valeur, font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque période comptable lorsqu'il existe des indications de dépréciation.

#### *Placements à court terme et à long terme*

Dystrophie musculaire Canada classe ses placements à court terme et à long terme en fonction de l'utilisation qu'elle compte en faire plutôt qu'en fonction de la composition et des dates d'échéance des placements sous-jacents. Même si Dystrophie musculaire Canada a la capacité de liquider, en tout temps, une partie de ses placements à long terme en fonction de leur composition, l'intention de la direction, essentiellement, est de détenir les placements à long terme pour une période supérieure à un an afin d'en tirer un revenu. Les placements à long terme sont détenus uniquement dans le but d'en tirer un revenu et non pour les besoins du fonctionnement. Le produit de la vente de placements à long terme n'est pas retiré des portefeuilles, mais il est réinvesti afin de faire l'achat d'autres placements et d'en tirer un revenu.

#### *Valeur de rachat des polices d'assurance-vie*

Les polices d'assurance-vie sont évaluées à la valeur de rachat. Les variations de la valeur de rachat sont comptabilisées à l'état des produits et des charges.

#### *Utilisation d'estimations*

La préparation des présents états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs éventuels et passifs éventuels à la date des états financiers et des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les principales estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers ont trait aux produits constatés d'avance, à la durée de vie estimative des immobilisations, aux charges à payer et aux engagements relatifs à des commandes. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

## Dystrophie musculaire Canada

### Notes annexes

31 mars 2020

#### 2. Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent les sommes détenues dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario correspondant à des revenus provenant des jeux de hasard et d'autres fonds affectés. L'utilisation de ces sommes est limitée à des charges admissibles au profit de personnes atteintes de maladies neuromusculaires résidant dans la province où les fonds ont été reçus. Les fonds sont virés au compte bancaire des activités générales sur présentation d'une preuve du paiement de telles charges admissibles.

#### 3. Placements à court terme

	<b>2020</b>		2019
	<b>Juste</b>		<b>Juste</b>
	<b>valeur</b>	Coût	<b>valeur</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Marché monétaire	<b>14 506</b>	40 320	40 403
Fonds d'obligations à court terme	<b>935 348</b>	830 443	823 717
	<b>949 854</b>	870 763	864 120

#### 4. Placements à long terme

	<b>2020</b>		2019
	<b>Juste</b>		<b>Juste</b>
	<b>valeur</b>	Coût	<b>valeur</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>662 054</b>	1 116 975	1 119 164
Revenu fixe	<b>3 942 325</b>	3 382 245	3 222 410
Actions canadiennes	<b>1 095 456</b>	1 286 148	1 849 405
Actions étrangères	<b>1 878 341</b>	1 511 309	2 026 377
	<b>7 578 176</b>	7 296 677	8 217 356
Valeur de rachat des polices d'assurance-vie	<b>59 535</b>	59 535	9 814
	<b>7 637 711</b>	7 356 212	8 227 170

Dystrophie musculaire Canada est bénéficiaire de polices d'assurance-vie d'un ancien administrateur et de trois donateurs. Ces polices d'assurance-vie sont inscrites à l'actif à la valeur de rachat déterminée par les souscripteurs des polices en question. Le montant total qui sera encaissé au décès des personnes assurées s'élève à 9 814 \$ (2019 – 9 814 \$).

## Dystrophie musculaire Canada

### Notes annexes

31 mars 2020

#### 5. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2020 Valeur comptable nette \$	2019 Valeur comptable nette \$
Technologies de l'information	334 018	291 351	42 667	60 875
Mobilier et matériel	133 522	95 177	38 345	32 126
Améliorations locatives	76 124	20 950	55 174	67 488
	<b>543 664</b>	<b>407 478</b>	<b>136 186</b>	160 489

Pour l'exercice considéré, un montant de néant (2019 – 181 598 \$) relatif à des immobilisations entièrement amorties a été déduit des soldes de coût et d'amortissement cumulé.

#### 6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées grevées d'une affectation d'origine externe. Dystrophie musculaire Canada classe ces apports reportés dans quatre catégories : recherche neuromusculaire, services, sensibilisation et information, et les subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique, selon l'affectation de la ressource par le donateur externe.

Les variations du solde des apports reportés s'établissent comme suit :

	Recherche neuromusculaire \$	Services \$	Sensibilisation et information \$	Subventions relatives au jeu de la Colombie- Britannique \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Solde au début de l'exercice	1 407 385	1 528 661	271 684	202 063	3 409 793	3 681 778
Montants reçus au cours de l'exercice	414 370	1 045 692	140 712	175 273	1 776 047	1 489 840
Amortissement des apports reportés au cours de l'exercice	(912 308)	(886 757)	(35 698)	(266 141)	(2 100 904)	(1 761 825)
Solde à la fin de l'exercice	<b>909 447</b>	<b>1 687 596</b>	<b>376 698</b>	<b>111 195</b>	<b>3 084 936</b>	3 409 793

## Dystrophie musculaire Canada

### Notes annexes

31 mars 2020

#### 6. Apports reportés (suite)

Les produits s'analysent comme suit :

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
Campagnes et dons	<b>7 120 472</b>	7 747 743
Autres produits	<b>1 480 575</b>	912 784
Fonds collectés au cours de l'exercice	<b>8 601 047</b>	8 660 527
Transfert des apports reportés	<b>324 857</b>	271 985
Produits des collectes	<b>8 925 904</b>	8 932 512

Le détail des apports reportés liés aux subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique se présente comme suit :

	<b>Section de Fraser Valley</b>	<b>Section de la Colombie- Britannique</b>	<b>2020 Total</b>	2019 Total
	\$	\$	\$	\$
Montant reçu	<b>61</b>	<b>175 212</b>	<b>175 273</b>	225 080
Charges				
Programmes et services				
Matériel	—	<b>144 451</b>	<b>144 451</b>	161 973
Soutien des activités de programmes et de services	—	<b>121 690</b>	<b>121 690</b>	131 871
	—	<b>266 141</b>	<b>266 141</b>	293 844
Excédent (insuffisance) du montant reçu sur les charges pour l'exercice	<b>61</b>	<b>(90 929)</b>	<b>(90 868)</b>	(68 764)

#### 7. Produits constatés d'avance

Les variations du solde des produits constatés d'avance pour l'exercice s'établissent comme suit :

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	<b>151 280</b>	170 188
Amortissement des produits au cours de l'exercice	<b>(151 280)</b>	(170 188)
Montants reçus au cours de l'exercice	<b>359 978</b>	151 280
Solde à la fin de l'exercice	<b>359 978</b>	151 280

## Dystrophie musculaire Canada

### Notes annexes

31 mars 2020

#### 8. Présentation de l'information conformément au Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada

Le comité de gouvernance de Dystrophie musculaire Canada a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada.

	2020	2019
	\$	\$
Total des produits tirés des collectes de fonds	<b>8 925 904</b>	8 932 512
Total des charges liées aux collectes de fonds	<b>2 387 697</b>	2 425 343
Total des dons assortis d'un reçu à des fins fiscales	<b>3 769 539</b>	3 350 595
Total des charges afférentes aux activités de bienfaisance	<b>6 228 738</b>	4 547 349

#### 9. Ventilation des charges

Le tableau suivant présente la ventilation des salaires et des avantages et de certaines charges d'exploitation, telles que les loyers et la préservation du capital.

	Salaires et avantages	Charges d'exploitation	2020 Total	Salaires et avantages	Charges d'exploitation	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soutien des activités de collecte de fonds	<b>1 055 080</b>	<b>628 101</b>	<b>1 683 181</b>	950 917	583 598	1 534 515
Soutien des activités de services	—	<b>209 367</b>	<b>209 367</b>	—	194 533	194 533
Autres programmes	—	<b>351 693</b>	<b>351 693</b>	—	316 972	316 972
	<b>1 055 080</b>	<b>1 189 161</b>	<b>2 244 241</b>	950 917	1 095 103	2 046 020

#### 10. Virement interfonds

Le conseil de Dystrophie musculaire Canada a approuvé une ventilation du revenu de placement pour l'exercice clos le 31 mars 2020, d'un montant de 42 218 \$ (2019 – 41 391 \$) du fonds non affecté au fonds de dotation affecté.

#### 11. Comptes créditeurs et charges à payer

Il n'y avait aucune somme à remettre à l'État aux 31 mars 2020 et 2019.

#### 12. Régime de retraite

Dystrophie musculaire Canada a un régime de retraite à cotisations déterminées. En vertu de ce régime, les employés admissibles cotisent à hauteur de 2 % à 5 % de leur salaire. Dystrophie musculaire Canada est tenue de verser un montant égal aux cotisations des employés. Les cotisations de l'employeur pour l'exercice se sont établies à 131 318 \$ (2019 – 118 359 \$), les cotisations des employés s'élevant à 131 318 \$ (2019 – 118 359 \$).

**13. Engagements**

Dystrophie musculaire Canada loue des locaux à bureaux aux termes de divers contrats de location-exploitation. Ces contrats de location sont assortis de loyers minimaux annuels, dont le total, sans tenir compte des coûts d'exploitation et des impôts fonciers, est indiqué ci-dessous :

	\$
2021	298 225
2022	274 873
2023	227 204
2024	204 925
2025	169 124
Par la suite	49 896
	<u>1 224 247</u>

En ce qui concerne ces contrats de location, Dystrophie musculaire Canada a accepté d'indemniser le propriétaire des pertes pouvant être subies sur les locaux loués en cas de rupture du contrat de location.

**14. Risques liés aux instruments financiers**

Dystrophie musculaire Canada détient des titres qui sont exposés au risque de marché, au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de change.

*Risque de marché*

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un instrument varie par suite de variations des cours du marché, que celles-ci résultent de facteurs propres au placement en question ou à son émetteur ou de facteurs touchant tous les instruments négociés sur le marché. Comme tous les instruments financiers de Dystrophie musculaire Canada sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de cette juste valeur étant constatées à l'état des produits et des charges, toute modification des conditions du marché se traduira directement par une augmentation (une diminution) de l'actif net. La gestion du risque de marché passe par l'établissement d'un portefeuille diversifié, composé d'instruments négociés sur divers marchés et appartenant à des secteurs variés.

*Risque de crédit*

Les instruments financiers qui sont susceptibles d'exposer Dystrophie musculaire Canada à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les placements. Dystrophie musculaire Canada investit sa trésorerie dans des comptes et des instruments productifs d'intérêts qui sont assurés par une banque à charte canadienne ou dans des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la valeur des titres à revenu fixe détenus par Dystrophie musculaire Canada diminue par suite d'une évolution défavorable des taux d'intérêt. Dystrophie musculaire Canada gère ce risque en détenant des obligations d'État à revenu fixe et des certificats de placement garanti, et en choisissant différentes échéances pour les placements détenus.



**14. Risques liés aux instruments financiers (suite)***Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir ses obligations liées à ses passifs financiers.

Tous les placements de Dystrophie musculaire Canada sont considérés comme aisément réalisables, puisqu'ils peuvent être liquidés rapidement pour des montants proches de leur juste valeur afin de répondre à des besoins de liquidités.

*Risque de change*

Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux de change. Dystrophie musculaire Canada effectue des transactions et investit dans des instruments financiers libellés en diverses devises, autres que ses monnaies d'évaluation. Par conséquent, Dystrophie musculaire Canada est exposée au risque que l'évolution du taux de change de ces différentes devises ait une incidence défavorable sur la valeur de la portion des actifs de Dystrophie musculaire Canada qui est libellée en monnaies autres que le dollar canadien. À l'heure actuelle, le dollar américain est la seule autre monnaie dans laquelle Dystrophie musculaire Canada détient des placements.

**15. Éventualités**

Il arrive à l'occasion que Dystrophie musculaire Canada fasse l'objet de poursuites et de réclamations. Dystrophie musculaire Canada conteste vigoureusement ces poursuites et ces réclamations, et la direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence significative sur le bilan ou l'état des produits et des charges de Dystrophie musculaire Canada. À l'heure actuelle, il n'existe aucune poursuite en cours visant Dystrophie musculaire Canada.

**16. Engagements au titre des subventions de recherche**

Dystrophie musculaire Canada s'est engagée à accorder des subventions de recherche à des institutions qui soutiennent la recherche dans le domaine neuromusculaire. Ces subventions sont payables sur un nombre d'années donné, comme suit :

	\$
2021	1 238 440
2022	366 000
2023	203 500
	<u>1 807 940</u>

Pour ce qui est des subventions de recherche accordées dans le cadre de partenariats de recherche, les engagements sont pris directement auprès des institutions qui soutiennent des activités de recherche.

**17. Produits constatés d’avance – incitatifs à la location**

Le tableau suivant présente l’amortissement de l’incitatif à la location reporté sur la durée du contrat de location.

	\$
2021	27 212
2022	27 212
2023	27 212
2024	27 212
2025	20 765
Par la suite	—
	<u>129 613</u>

**18. Chiffres correspondants**

Certains chiffres correspondants de l’exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle des états financiers de l’exercice considéré. Les reclassements se rapportent principalement au reclassement des engagements relatifs à des commandes du solde des comptes créditeurs et charges à payer au bilan, ainsi qu’au fractionnement des honoraires de gestion de placements et à la variation de la juste valeur des placements dans l’état des produits et des charges.

**19. Événement important**

Le 11 mars 2020, l’Organisation mondiale de la Santé a qualifié de pandémie l’apparition d’une souche du nouveau coronavirus (la « COVID-19 »), ce qui a entraîné la mise en place d’une série de mesures de santé publique et d’urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les répercussions de la COVID-19 sont inconnues à l’heure actuelle et il n’est pas possible d’estimer de manière fiable l’incidence que la durée et la gravité de la situation auront sur les résultats financiers ou la situation financière de Dystrophie musculaire Canada au cours des périodes futures.